



Ville de Vaujours

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2017

A L'HÔTEL DE VILLE DE VAUJOURS A 19H30

Le Conseil Municipal de la Ville de Vaujours, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, le 20 décembre 2017 à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Dominique BAILLY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BAILLY, M. RINGRESSI, Mme DI MINO, Mme MARTINEZ, M. LEMASSON, Mme CHEVILLARD, M. VARY, Mme SCHMIT, M. ISDANT, Mme POLIPOWSKI, M. VALENTIN, Mme SIMMER, M. KROUNA

ETAIENT ABSENTS : M. AMAROUCHE, Mme BARTHELEMY, Mme BOCAGE, M. CANTELMO, Mme CALLAY, M. FROMENT, Mme BEQUIT, Mme ANCONA, M. CLERAUX, Mme GARNIER, M. MORANT, Mme PIMENTA, M. DA SILVA, M. COSTE, M. BORGEOT, Mme KOUADRIA,

POUVOIRS : M. CANTELMO donne pouvoir à M. ISDANT, M. FROMENT à M. BAILLY, M. CLERAUX à Mme MARTINEZ, Mme GARNIER à Mme POLIPOWSKI, M. MORANT à Mme ANCONA, Mme PIMENTA à Mme DI MINO

Après appel nominal des présents, M. le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice. En application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », M. le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au mercredi 27 décembre 2017 à 19 heures 30 avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Levée de la séance à : 20h05

A Vaujours, le 21 décembre 2017



Maire,

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris-Grand Est